

CHÂTEL

Portes du Soleil

BULLETIN MUNICIPAL N° 23
AVRIL 2023 - DÉCEMBRE 2023



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE
CHÂTEL

RESTEZ CONNECTÉS

Téléchargez l'application gratuite en scannant ce code et retrouvez toutes les informations municipales.



suivez-nous



www.mairiedechatel.fr

SOMMAIRE

L'édito du maire.....	3
Vie quotidienne	4-13
Evènements.....	14-19
Vie locale et associative	20-39
AGRICULTURE - Dossier spécial.....	40-45
Enfance et petite enfance.....	46-49
Châtel au naturel.....	50-57
Aménagement du territoire et travaux.....	58-63
Vie des services communaux.....	64-65
Etat-Civil.....	66-67

BULLETIN DE CHÂTEL

Ce bulletin municipal a été réalisé par le service administration générale, avec la participation du Conseil Municipal, des services municipaux et des différents intervenants locaux.

Directeur de la publication :
Nicolas RUBIN

Rédaction et comité rédactionnel :
Commission relations publiques
Services communaux

Crédits illustrations/documents :
Savoie-Mont-Blanc
Gendarmerie Nationale
Fillion Imprimerie

Crédits photos :
Le Dauphiné Libéré
Châtel Tourisme
Les services communaux
L'école de Châtel
CCPEVA
Val Média Lambert MEYER

Remerciements :
Le Conseil Municipal
Les services communaux
L'école de Châtel
Marcel et Michèle DAVID
Patrick BEL

Graphisme et Impression :
Imprimerie Fillion - Allinges

Bulletin de Châtel n°23
Janvier 2024

Imprimé sur papier PEFC
(issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)



 Châtel au naturel

ÉDI TO



Mesdames, Messieurs,
Châtelanes, Châtelans,
Plus largement, amis de Châtel
permanents ou occasionnels,

Cette nouvelle édition du bulletin municipal vient retracer une large partie de l'activité de la commune mais évidemment pas la totalité. Vous le savez, il y a une énorme activité interne qui ne peut être détaillée ici, c'est tout ce travail qui permet de faire avancer nos dossiers et voir aboutir nos projets qui sont les engagements pris par l'équipe municipale sans compter les opportunités que nous saisissons et qui sont de l'intérêt de notre commune.

A ce titre, rien n'échappe à notre vigilance et c'est de notre responsabilité que de veiller à toutes les évolutions qui nous sont opposées et elles sont nombreuses et permanentes.

Je veux ici saluer et remercier nos techniciennes et techniciens qui conduisent et instruisent les dossiers avec nos partenaires

que sont l'Etat, le Département, la Région pour les plus proches, et sans oublier tous les autres.

Nous restons dans une dynamique soutenue, obligatoire et volontariste.

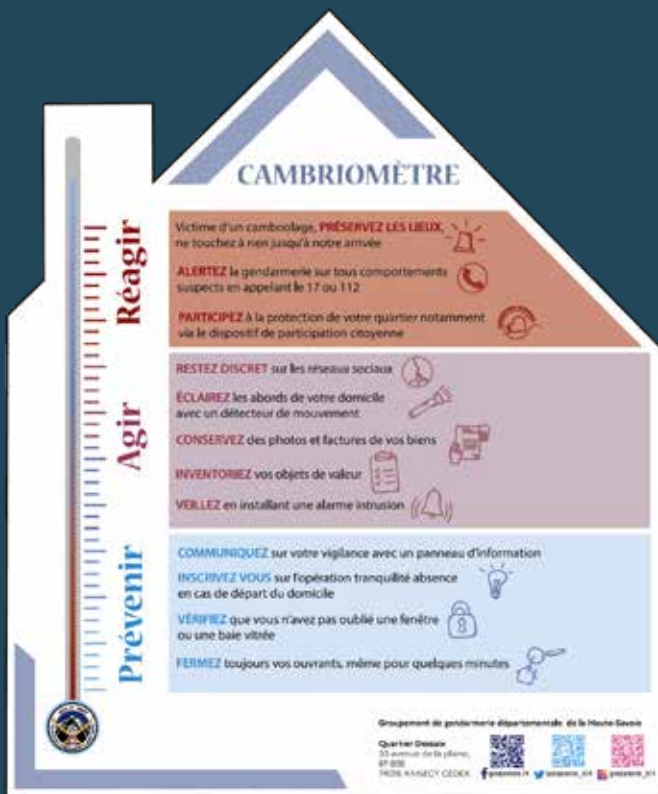
Encore une fois, vous pouvez compter sur nous pour respecter nos engagements avec volonté, courage et ambition.

Vous êtes ici à Châtel et nulle part ailleurs, on ne se compare avec personne, on essaie de faire au mieux !

Belle année à tous, pleine de santé et de confiance... Ensemble, partageons nos objectifs pour une qualité de vie permanente.

Nicolas Rubin
Maire de Châtel

CAMBRIOMÈTRE



Attention aux arnaques à la location !

Depuis janvier 2021, la procédure d'enregistrement est mise en place sur la Commune de Châtel.

En effet, lors de la déclaration en Mairie du meublé de Tourisme, un numéro d'enregistrement unique à 13 chiffres est généré. Il permet l'identification de la propriété.

Première station de montagne à avoir sauté le pas pour sécuriser la venue de ses vacanciers notamment pour éviter les annonces frauduleuses et les « arnaques » à la location.

En cas de doutes sur la réservation, le vacancier peut demander ce numéro d'enregistrement au loueur. Il pourra ensuite contacter le service de la taxe de séjour qui confirmera l'existence de celui-ci et les informations en sa possession.

Réserver vos vacances en toute sérénité à Châtel !

Taxe de séjour :
tds@mairiedechatel.fr



Changement de comptable assignataire au 1^{er} septembre 2023



Au 1^{er} septembre 2023, le comptable public, responsable de la trésorerie d'Evian-les-Bains ne sera plus compétent pour recevoir les versements effectués pour le compte des collectivités actuellement de son ressort. Toutes les opérations financières devront être effectuées sur le compte bancaire du comptable public, responsable du Service Gestion Comptable (SGC) de Thonon-les-Bains en sa qualité de comptable assignataire.

Les coordonnées du comptable de Thonon-les-Bains, compétent au 1^{er} septembre 2023 sont les suivantes :

Adresse :

36, rue Vallon CS 20508 - 74200 Thonon-les-Bains

Téléphone : 04 50 26 79 00

Mail : sgc.thonon-les-bains@dgfip.finances.gouv.fr

CODIQUE : 074031

RIB (Relevé d'Identité Bancaire) 053

RIB : 30001 00824 E748 0000000 12

IBAN : FR94 3000 1008 24E7 4800 0000 012

BIC : BDFEFRPPCCT

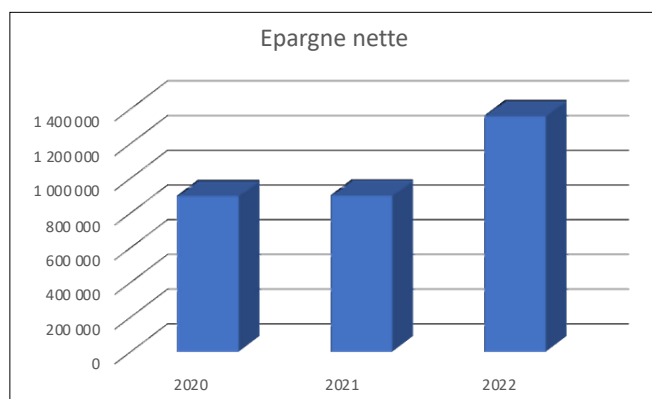
BUDGET COMMUNAL



Point finances

COMMUNE

	2020	2021	2022
Epargne de gestion	2 388 362	2 215 434	2 686 168
Intérêts de la dette 6111 -668	346 703	300 096	267 367
Epargne brute	2 041 660	1 915 338	2 418 801
Remboursement capital de la dette (16 - 165)	1 141 410	1 012 994	1 058 064
Epargne nette	900 249	902 344	1 360 737
Fonds de roulement en fin d'exercice	1 994 663	2 272 899	2 987 174



Fiscalité

Taux d'imposition

	2020	2021	2022	2023
Taux TH commune	27,70 %			
Taux FB commune	21,10 %	33,13 %	33,13 %	33,13 %
Taux FNB commune	89,04 %	89,04 %	89,04 %	89,04 %

Bases

Taxe d'habitation	12 863 000			
Taxe foncière (bâti)	8 969 000	9 138 000	9 587 000	10 330 000
Taxe foncière (non bâti)	71 500	75 500	77 700	81 500

MAJORATION DE LA TAXE D'HABITATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le décret du 25 août 2023 qui permet aux communes classées en zone tendue d'appliquer une majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, ce dispositif proposé par l'Etat a été imaginé pour lutter contre la vacance des logements et rééquilibrer

aussi les écarts entre disponibilité de logements à la location saisonnière et logements à l'année.

A Châtel 85 % du parc immobilier est du logement secondaire dont la plupart est mis en location saisonnière principalement l'hiver.

Le délai pour se prononcer sur ce dispositif étant très court, une réflexion est engagée, avec une justification politique forte auprès des contribuables. Cette majoration ne pourra être que progressive et sera avec certitude votée pour le 1^{er} janvier 2025.

Taxe aménagement

	2020	2021	2022	2023
Taxe aménagement	304 K €	612 K €	316 K €	215 K €

PPI

Programme	réalisé 2021	réalisé 2022	réalisé 2023	prévu 2024	prévu 2025	prévu 2026
Total Réfection Cimetière	6 K €	2 K €	11 K €	11 K €	642 K €	642 K €
Total Réhabilitation les Combelles	18 K €	443 K €	1 927 K €	200 K €	0 K €	0 K €
Total Trottoirs Linga	425 K €	779 K €	0 K €	0 K €	0 K €	0 K €
Total Trottoirs Petit-Châtel	0 K €	0 K €	0 K €	5 K €	200 K €	620 K €
Total Espace culturel et Touristique	34 K €	161 K €	772 K €	6 015 K €	3 311 K €	808 K €
Total Voirie Petit-Châtel	0 K €	0 K €	0 K €	0 K €	0 K €	0 K €
Total Trx Protection secteur Masses	75 K €	3 K €	89 K €	100 K €	102 K €	0 K €
Total LAC DE VONNES	12 K €	18 K €	1 243 K €	1 183 K €	0 K €	0 K €
Total Réseau chaleur	0 K €	0 K €	0 K €	0 K €	0 K €	0 K €
Total Aménagement cols remarquables - Bassachaux	0 K €	0 K €	6 K €	30 K €	0 K €	0 K €
Total Mobilité douce	0 K €	22 K €	10 K €	55 K €	60 K €	0 K €
Total Rénovation thermique et accessibilité mairie	0 K €	0 K €	0 K €	15 K €	0 K €	102 K €
Total Centre village gestion des flux piétons et voitures	0 K €	0 K €	0 K €	35 K €	12 K €	0 K €
Total Réaménagement Linga	0 K €	0 K €	0 K €	8 K €	0 K €	0 K €
Total Aménagement de montagne	0 K €	0 K €	17 K €	43 K €	40 K €	40 K €
Total général	2 327 K €	3 076 K €	4 074 K €	7 700 K €	4 367 K €	2 212 K €

ACQUISITION DU STELLA

Le Stella est un hôtel appartenant à l'Etat français et destiné à une résidence de tourisme pour les agents du ministère de l'économie et des finances. Cet hôtel, qui a cessé son activité en 2022, est l'un des deux plus gros hôtels de CHÂTEL en termes de capacité d'hébergement.

Cette acquisition dans un secteur stratégique, à proximité des remontées mécaniques du Linga, permettra de remettre cet hôtel dans le circuit des lits marchands et ainsi maintenir l'activité économique de la station.

Il y a eu une négociation avec Bercy pour une acquisition via un portage financier avec l'EPF. Le portage financier est un achat avec contrat de revente ultérieur, assurant ainsi un financement-relais dans l'attente que la commune puisse en devenir propriétaire. L'EPF est donc le propriétaire, pendant le portage et la commune deviendra propriétaire à la fin du portage par un acte de rétrocession. Ce mode de financement a été accepté sur 25 ans avec un taux de 2.7 % de frais de portage.





CHÂTEL

Portes du Soleil



VIVEZ

L'INTENSITÉ AU NATUREL

Le charme brut d'une station village authentique au cœur
du grand domaine des Portes du Soleil.

Plus d'infos > www.chatel.com





CHÂTEL

Portes du Soleil



VIVEZ L'INTENSITÉ AU NATUREL

Le charme brut d'une station village authentique au cœur
de l'un des plus grands domaines skiables du monde.

Plus d'infos > www.chatel.com





Le SNU

Le SNU : bien plus qu'un stage de cohésion...

Le 11 avril dernier, M. le Sous-Préfet Emmanuel COQUAND est venu à la rencontre des jeunes de Châtel, et tout particulièrement pour féliciter Daphnée, jeune volontaire SNU au sein de la Police Municipale de Châtel. Cette journée était l'occasion pour Madame Catherine ROQUIGNY, adjointe au maire et Madame GRILLET-MUNIER, conseillère municipale en charge des questions de sécurité et de défense, de féliciter la jeune femme pour son engagement pour la commune. Des jeunes ont répondu à l'appel lancé par Monsieur le Maire, et sont venus se renseigner sur le parcours du Service National Universel. Gardien de la paix, pompier professionnel, gendarme, agent de police, surveillant de l'administration pénitentiaire, secouriste en montagne etc.



LE SNU : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ.

Rejoignez votre équipe du Service national universel :
snu.gouv.fr



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



Le SNU, kesako ?

Le Service National Universel permet aux jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager dans la vie collective et être acteurs de leur citoyenneté.

4 OBJECTIFS :

Le Service National Universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- Faire vivre les valeurs et principes républicains
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Pour plus d'informations concernant le SNU, adressez-vous en mairie :
mairie@mairiedechatel.fr
ou sur education.gouv.fr

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE de l'Armistice 1918

C'est sous un fin manteau de neige que Monsieur le Maire, accompagné de Madame Sophie GRILLET-MUNIER, correspondante défense, a tenu la cérémonie annuelle du 11 novembre. Elus, pompiers, gendarmes, police municipale, anciens combattants et habitants étaient au rendez-vous ce matin-là pour honorer la mémoire des morts pour la France.

Un grand merci à tous les présents pour avoir honoré la mémoire nationale et plus particulièrement aux enfants de l'école, qui répondent toujours présents lors des cérémonies nationales, preuve que le souvenir se transmet de génération en génération.



M. Michel TERRIER,
trésorier des AFN



Mme Sophie GRILLET-MUNIER
et Melle Daphnée LE CORRE,
volontaire SNU



CABINET MÉDICAL

Le cabinet médical accueille Mme Pauline LEJOSNE, nouveau médecin. Elle recevra des patients aux côtés de Mme MAXIT et de M. GRANET.

Monsieur Eric DRESCO a pris sa retraite à la fin de l'été. La municipalité le remercie pour son service rendu auprès des Châtellans et des vacanciers.

Nous lui souhaitons une bonne retraite et du succès dans ses nouveaux projets !

La commune remercie également le Docteur CHAPPELLE, qui a quitté la commune en 2020 et a œuvré depuis plusieurs années aux côtés des familles châtelaines et des vacanciers.



Cabinet Médical
22, route des Freinets
74390 CHÂTEL

Aménagement du cabinet médical



Docteur Granet



La salle de convivialité

L'aménagement du deuxième étage du Cabinet Médical de la Mairie est terminé ! Un nouvel espace de travail et de consultations pour nos médecins qui assurent la tranquillité médicale de notre village et station. Les médecins de montagne ont la particularité d'être opérationnels et formés à la traumatologie du sport. Ils disposent donc de moyens leur permettant de réduire au maximum les transferts vers les centres hospitaliers qu'ils soulagent avec beaucoup d'efficacité. Merci aux docteurs Audrey MAXIT et Julien GRANET, référents SAMU, pour cet engagement quotidien au service de la santé !

Ils seront 7 à exercer cet hiver, un effectif inédit !

Médecine du travail

L'AST74 (Santé au travail) a posé ses bagages à la Maison Châtellanne (281, route de Thonon). Ce service permet de recevoir le personnel socio-professionnel de la vallée pour ses visites médicales.



LE FESTIVAL DES NEIGES-ÉTOILÉES

le rendez-vous givré des gourmands !

L'éditi^on 2023 a été l'occasion d'accueillir des professionnels de renommée mondiale ainsi que des amateurs à Plaine Dranse et au centre-ville de Châtel autour de la thématique « Légumes de saison, racines et champignons ».

La station a eu le plaisir d'accueillir Régis MARCON, 3 étoiles Michelin et 5 Toques Gault&Millau, président de l'événement, Michel ROTH, meilleur ouvrier de France et vainqueur du Bocuse d'Or, invité d'honneur, ainsi que Jean-Luc et Catherine BOTTI, meilleurs ouvriers de France « Primeurs », parrains de l'édition.

Au programme :

- démonstrations culinaires,
- atelier œnologie,
- dégustations,

ponctués par le fameux « Petit déjeuner givré » qui a ouvert le concours du meilleur pot-au-feu des Portes du Soleil ! Le festival a inauguré la journée de vendredi avec la fameuse course des garçons

de café dans le village, puis un concours des écoles de cuisine sur le thème « Wok et plancha » à Plaine Dranse, et un goûter autour des fruits et légumes avec les écoliers de Châtel.



Jumelages

Accueil de la délégation de SERAING À CHÂTEL

Du 30 janvier au 3 février, Châtel accueillait sa jumelle belge, Seraing. Certains membres du conseil municipal de Seraing ont fait le déplacement, notamment la bourgmestre en devenir, Madame Déborah GERADON, qui deviendra la première femme bourgmestre de Seraing.

Accueillis par le comité de jumelage et Monsieur le Maire, ce dernier a rappelé les liens qui unissaient les deux communes depuis 2002. Dans la délégation belge se trouve Christèle DELIEGE, conseillère communale, qui fut en 1990 championne d'Europe et du Monde junior de judo. Elle a d'ailleurs fait une petite initiation au club d'arts martiaux « le Clam » avec des enfants, à Evian.

« Nous sommes venus en délégation de tous les adjoints au maire de la ville de Seraing. On a une belle amitié de longue durée avec Châtel. On envoie tous nos élèves skier chaque année et lors des fêtes de Wallonie en Belgique, on reçoit une délégation de Châtel », précise la Bourgmestre, Déborah GERADON.



M. le Maire et Mme la Bourgmestre de Seraing



Les belges en vacances !

Durant tout le mois d'avril, des élèves de Seraing, notre sœur jumelle belge, sont venus profiter de l'air de la montagne et de nos pistes de ski lors de leur classe de neige. Des élus se sont déplacés chaque semaine pour leur souhaiter la bienvenue. Ce programme s'ancre dans la démarche de « dépaysement » organisée par la ville de Seraing pour permettre aux enfants de voyager aux côtés de leurs camarades de classe à coût réduit pour les parents.

Les élus étaient ravis de rencontrer ces enfants ainsi que l'équipe pédagogique Sérésienne, très enthousiastes de chausser les skis. C'est Patrice GRILLET, du centre de vacances « Les Cyclamens » à Petit-Châtel qui les a accueillis, du 26 mars au 16 avril, et ce, depuis la fermeture de « La Cascade », sur la route du Linga.



Les belges à Châtel

Nos amis sérésiens sont venus nous rendre visite, du 26 au 30 juin. Le comité de jumelage et les services de la mairie leur ont offert un accueil chaleureux et ont organisé une rencontre avec nos aînés sur un air d'accordéon. La municipalité est toujours ravie de recevoir ses compagnons belges. Ce voyage, organisé par le Syndicat d'Initiative de la Commune de Seraing, a permis à 44 personnes de (re)venir découvrir Châtel et ses alentours. Nous avons hâte de les retrouver l'été prochain !

Déplacement à Boersch

Les élus de la commune se sont rendus chez notre jumelle Boersch les 4 et 5 novembre. Ils ont été accueillis en matinée par les élus alsaciens, très heureux de retrouver leurs homologues montagnards ! Au programme, visite d'une choucrouterie à Meistratzheim, puis de la Marqueterie Spindler à Saint Léonard. Une visite de cave, puis une dégustation ont été organisées. Le lendemain, nos élus ont pu découvrir la Manufacture des armes blanches à Klingenthal. Nous remercions la municipalité de Boersch pour son accueil, toujours chaleureux !





Inauguration du TÉLÉSIÈGE DE CONCHE

C'est sous un véritable blizzard que Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire, la SAEM et l'entreprise POMA étaient réunis, le vendredi 10 mars 2023 en fin de matinée, au cœur du domaine skiable de Super Châtel.

Ces derniers ont procédé à l'inauguration du télésiège débrayable 6 places « Conche », niché à 1 750 m d'altitude, qui a ouvert ses portes aux skieurs le 17 décembre à l'occasion du lancement de la saison 2022-2023. Cet appareil permet la liaison franco-suisse, puisqu'il relie, en l'espace de quatre minutes, les domaines skiables de Châtel et Morgins.

Confort et modernité

Ce nouveau télésiège 6 places débrayable "dernière génération" remplace le dernier télésiège à pinces fixes de la station construit dans les années 80.

En chiffres :

- Vitesse passée de 2,5 à 5,5 m/seconde
- 2000 skieurs par heure en débit optimisé
- 1284 m de long

- Dénivelé de 388 m
- 7,5 millions d'euros

L'ancien télésiège pouvait accueillir 4200 personnes à 5900 personnes sur les plus grosses journées.

Record 2020 : 6300 personnes
Record 2022 : 5550 personnes
Nouveau télésiège débrayable en 2023 :

De 6500 à 8000 personnes sur les plus grosses journées.
Record 2023 : 9000 personnes en février.

Nouvel équipement et nouvel emplacement, puisque son tracé a été rallongé de plusieurs centaines de mètres, avec une gare d'arrivée et quatre derniers pylônes implantés en terrain suisse.

« Même si 90 % de l'installation est en France, c'est un amical clin d'œil à nos voisins suisses » se réjouit Nicolas RUBIN, le maire de Châtel.

Septième télésiège inauguré en quinze ans

Son installation n'aura toutefois pas été de tout repos, puisqu'il faudra attendre plus de quatre ans entre son acquisition, en mai 2018, et son lancement.

« Il a fallu s'accommoder du virus, des démarches administratives transfrontalières compliquées ou encore des délais utiles à la préservation des espèces » explique Monsieur le Maire.

Une trentaine d'intervenants se seront relayés sur un chantier qui se sera étalé durant un peu plus de deux ans.

Dans son discours, Monsieur le Maire a également rappelé qu'il s'agissait du troisième télésiège inauguré en cinq ans à Châtel ! La station est en plein essor, après le coup dur de l'année 2020, et l'inflation actuelle...

« Il s'agit du septième télésiège débrayable que nous installons sur notre domaine depuis 2008, avec une cadence d'un appareil tous les deux ans » complète Monsieur le Maire.

Une nécessité, selon lui, « dans le respect de nos engagements d'amélioration de la qualité de service et de l'attractivité de notre domaine. »

Une manière également d'occulter le souvenir d'événements malheureux depuis le début de la saison à Châtel, marqué notamment par l'épisode mouvementé du télésiège du Gabelou, fermé durant plusieurs semaines après un glissement de terrain durant les vacances de Noël.

Le chantier

L'équipement a été conçu par l'entreprise française Poma, leader international du transport par câble dont le siège social est situé à Voreppe, en Isère. Les travaux ont débuté courant 2020 pour une livraison du chantier à la fin de l'automne 2022.



Fiche technique
du Télésiège de Conche

Inauguration le 10 mars 2023, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire, la SAEM et l'entreprise POMA

La nouvelle gare amont est maintenant située sur le territoire Suisse, elle permet un accès à la fois au téléski de Chalet Neuf pour ensuite rejoindre Morgins.

L'altitude de la gare de départ est 1360m et la gare d'arrivée 1750m ; la longueur de la ligne est de 1278m.

Le dispositif prend en compte les enjeux écologiques actuels : Le personnel est sensibilisé à l'écoconduite : s'il n'y a aucun client en ligne, les conducteurs réduisent la vitesse d'exploitation à un seuil bas défini par la direction. Un système développé par la société SEMER (appelé ECODRIVE) gère automatiquement la vitesse de l'installation en fonction de la densité de la file d'attente.

UN TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE... ÇA VEUT DIRE QUOI?

Pinces fixes et débrayage

Sur les premiers télésièges dits "fixes", les sièges sont toujours solidaires du câble. La vitesse de déplacement du câble dicte alors celle des sièges.

Si on veut embarquer plus de skieurs au sommet, on a deux options : augmenter le nombre de passagers par siège et/ou augmenter la vitesse du câble. Toutefois, on imagine aisément qu'au-delà d'une certaine vitesse, l'embarquement sur le télésiège devient délicat sinon impossible ! C'est là que la technologie "débrayable" entre en jeu.

Le débrayage permet de désolidariser les sièges du câble porteur lors de l'arrivée en gare. La pince s'ouvre, le câble continue à tourner à pleine vitesse pendant que le siège ralentit. Les skieurs peuvent alors prendre place sans se presser et en toute sécurité. Puis le siège est progressivement accéléré pour retrouver la vitesse du câble porteur et se raccrocher à nouveau dessus.

COUPE DU MONDE DE MOUNTAIN BIKE

Du 7 au 17 septembre 2023

La Coupe du Monde de Mountain Bike, c'est le rendez-vous de l'année aux Portes du Soleil !

Les stations des Gets, Morzine-Avoriaz et Châtel sont investies dans cette grande aventure deux roues et ont accueilli le plus gros événement VTT de la saison qui regroupe l'ensemble des formats du Mountain Bike pour la première fois de l'histoire de cette Coupe du Monde.

Les meilleurs riders de VTT du monde entier sont venus s'affronter dans les Portes du Soleil, notamment à Châtel les 16 et 17 septembre pour les épreuves d'Enduro et d'E-Enduro (vélo à assistance électrique).

Un beau défi lancé par Châtel aux meilleurs pilotes et amateurs d'Enduro du monde !

Martial SADDIER, Président du département de la Haute-Savoie, : « Nous remercions une fois de plus l'UCI et Warner Bros. Discovery pour leur confiance. Félicitations aux Portes du Soleil – Les Gets, Morzine et Châtel – qui s'imposent comme la référence du Mountain Bike. La Haute-Savoie sera au rendez-vous ! »



Réunion technique du 19 juillet à la mairie de Châtel, rassemblant les mairies de Morzine, Châtel et des Gets, les services de la Préfecture, la gendarmerie, la police municipale, le SAMU et le Conseil Régional.



LES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE DE SNOWBIKE ont lieu à Châtel

Mercredi 14 juin à Châtel, l'Union cycliste internationale (UCI) a annoncé la première édition des Championnats du monde de Snow Bike, qui aura lieu les 10 et 11 février 2024 à Châtel.

Deux formats de compétition sur neige, directement inspirés du ski alpin, seront au programme de cette première édition de l'événement : le Super-G et le dual slalom.

Les courses de Super-G se dérouleront sur une seule manche, sur une piste qui présentera une dénivellation comprise entre 350 et 650 mètres en fonction du tracé retenu. Le dual slalom est composé d'une série de courses éliminatoires, deux coureurs s'affrontant en parallèle. La durée des parcours sera d'environ 30 secondes.

Ces deux compétitions se disputeront avec des vélos « mountain bikes » de descente et seront ouvertes à tous les licenciés auprès d'une Fédération nationale affiliée à l'UCI. « Cette première édition est un moment clé dans la structuration de la discipline au niveau mondial », a mis en avant le président de l'UCI, David Lappartient.

Pour le président du conseil départemental de la Haute-Savoie, Martial Saddier, « avec l'arrivée d'une nouvelle discipline sur son territoire, la Haute-Savoie montre à nouveau qu'elle est une terre de vélo, été comme hiver ! ».

Le Maire de Châtel Nicolas RUBIN a déclaré : « La neige comme support d'une piste de mountain bike? Quelle belle idée et symbole pour les pratiques sportives en montagne.

Cette première édition des Championnats du Monde UCI de Snow Bike est la bienvenue à Châtel et en Haute-Savoie, en France, et constituera une date marquante pour l'avenir ».

Martial Saddier, président du Conseil départemental de Haute-Savoie conclut : « Je me réjouis de cette aventure sportive, et je tiens tout particulièrement à remercier le Maire de Châtel Nicolas Rubin, qui œuvre à faire en sorte que la Haute-Savoie reste une terre d'innovation ».

L'événement promet de belles sensations et du spectacle ! La station aime les défis et mettra tout en œuvre pour que ce premier rendez-vous soit le début d'une longue série d'événements cyclistes..



De gauche à droite : Peter Vanden Abeele, responsable Off-Road de l'UCI ; David Lappartient, président de l'UCI ; Nicolas Rubin, maire de Châtel ; Martial Saddier, président du conseil départemental de la Haute-Savoie.
Photo SAEM Sports et Tourisme



Aiglon



Souvenez-vous, au printemps 2022, Châtel a parrainé un futur aiglon à naître...



Jacques-Olivier TRAVERS, directeur des Aigles du Léman a permis à la ville de s'ancrer dans la démarche de la réintroduction du Pygargue à Queue Blanche proposée par Les Aigles du Léman. Un couple de Pygargues à queue blanche, Orel et Baïkal, nés en 2007, sont arrivés ensemble des zoos d'Europe de l'Est aux Aigles du Léman. Ils sont inséparables depuis 15

ans et ont donné naissance à l'un des premiers aiglons réintroduits par le Parc, parrainé par le Crédit Agricole. Châtel a choisi ce couple pour donner naissance à son aiglon au printemps 2023...

Et c'est le 10 février que nous nous sommes rendu compte que Baïkal, la femelle, ne couvait pas un œuf, mais deux !



*Baïkal, la femelle, couve ses œufs.
Images mairie*

Cette ponte fut découverte sur le site des Aigles du Léman et il a été constaté que le mâle et la femelle se relaient à tour de rôle pour couvrir les œufs. Pour ce programme scientifique de réintroduction de l'espèce, l'association propose tout un matériel et support pédagogique pour permettre d'intégrer les découvertes et le suivi de l'animal dans le programme scolaire classique. Ce sera notamment le cas avec la pose d'une balise GPS sur l'animal pour le suivre dans ses déplacements. « Les enfants auront accès à des images en direct, des caméras installées devant les nids (de la couvaison jusqu'à l'envol, prévu pour notre aiglon le 4 septembre) afin de rendre totalement ludique cette expérience » indiquent les services de la mairie.

Le 26 juillet, Monsieur le maire et notre aiglon Châtel se sont rencontrés à l'occasion de la pose d'une bague GPS, pour ainsi suivre ses habitudes et ses déplacements, lorsqu'il sera remis en liberté, le 4 septembre.

C'est à cette date que 11 pygargues ont pris leur envol... Et c'est notre aigle « Châtel » qui fût le premier à s'envoler vers la liberté. Il ne lui fallut que 17 minutes pour déployer ses ailes et sortir de la volière ! Grâce à sa balise GPS, nous pouvons suivre ses déplacements et sa chaleur corporelle, pour ainsi mieux comprendre les habitudes de l'espèce qui est en très bonne voie de réintroduction grâce aux équipes des Aigles du Léman.

Châtel a été retrouvé affaibli en octobre sur les abords du Rhône, à Bellegarde sur Valserine et a donc dû être ramené au parc. Il coule des jours tranquilles en compagnie d'autres pygargues au sein du parc et se fait très

bien soigner par l'équipe de M. Jacques-Olivier TRAVERS en attendant de pouvoir revoler... Nous avons confiance en la ténacité de ce Châtelan ! La commune de Châtel et le parc des Aigles du Léman se ré-

jouissent que la balise GPS et la rapidité de réaction des équipes aient permis de lui sauver la vie. Affaire à suivre sur le site internet et les réseaux sociaux de la Mairie.



Monsieur le Maire et l'aigle « Châtel » le 26 juillet 2023



Premiers battements d'ailes de Châtel qui vient d'être réintroduit. Sa première position statique a été recensée au Château du Coudrée, quelques heures après son envol... Châtelain un jour, Châtelain toujours !



74^e COMPAGNIE

Samedi 17 et dimanche 18 juin, Pré-la-Joux était parée de kaki et de camouflage... En effet, la 74^e Compagnie, groupe de reconstitution historique de la Seconde Guerre Mondiale, était présente dans le cadre du souvenir du 6 juin 1944 Opération Overlord ! Un camp a été mis en place dans la nuit de vendredi à samedi, abritant soldats anglais, américains, russes, allemands et civils d'époque.

Dimanche, M. le Maire, accompagné de son premier adjoint, Jérôme BUTTOUDIN, ont

participé à une cérémonie commémorative du 18 juin avec un dépôt de gerbe. Une démonstration de maniement d'armes, un défilé d'époque ainsi qu'une levée des couleurs ont été observés, sous l'œil admiratif des petits et grands ! Les troupes ont défilé dans les rues de Châtel à bord de leur véhicule à l'issue de la cérémonie.

« Nous avons un devoir de mémoire envers tous ceux qui ont combattu » précise le président de la 74^e Compagnie, David TAVERNIER.





INFO +

Composée de passionnés et de collectionneurs de véhicules de la Seconde guerre mondiale, la 74^e Compagnie est basée à Morzine. Elle participe, depuis quelques années, à la fête de la Saint-Laurent, fête du Saint Patron de la paroisse, à Châtel en intégrant, avec un certain nombre de véhicules et motos, le défilé des chars des associations locales. Très active, elle se produit également régulièrement ici ou là dans différents rassemblements et meetings avec cette reconstitution d'un camp militaire américain ouvert au public et propose des animations, défilés, balades de nuit...



Exposition mise en place par la mairie sur le thème « Les français libres et leur chef le Général de Gaulle » en salle Châtelaine, à l'occasion du 18 juin

LA FÊTE DES AGRICULTEURS

un charivari réussi !

Mardi 7 février, ils sont venus en nombre pour assister au traditionnel défilé des agriculteurs sur leur char dans les rues de Châtel ! Un char a ouvert le défilé avec une trentaine de jeunes à son bord, et orné d'une soixantaine de cloches. Une symphonie bien plaisante qui retentissait dans le cœur des spectateurs !

Un concours du meilleur fromage d'Abondance a pris place salle Châtelaine avec une dégustation des produits de nos agriculteurs locaux, une vente de jeux en bois, une tombola, une présentation des animaux de la ferme, et une explication de la fabrication du fameux fromage d'abondance ! « Le cocktail des Montagnes » a aussi mis l'ambiance, en salle Châtelaine !

C'est l'Abondance du GAEC du Morclan qui a remporté la médaille d'or pour la deuxième fois consécutive !

Nous remercions tous les producteurs d'Abondance qui ont concouru, ainsi que l'association des bénévoles de Châtel qui a apporté un support logistique sans faille pour l'évènement.

Pour rappel, la commune de Châtel compte 26 exploitations agricoles et 30 agriculteurs.

Association des Agriculteurs de Châtel

Monsieur Lionel GRILLET-MUNIER
Président

GAEC Betzalin - 53, chemin du Ryz
74390 CHÂTEL





G7 se met aux couleurs de l'Abondance

Après les sept camions aux couleurs de Châtel, vous apercevrez sans doute sur les routes de France, ce camion de la compagnie G7, devenu ambassadeur de la marque Abondance ! Le Syndicat Interprofessionnel du Fromage d'Abondance (SIFA) a signé un partenariat avec cette compagnie de transport frigorifique haut-savoyarde au mois de septembre.

Cette nouvelle opération de communication permettra d'exporter notre fromage, si cher à notre vallée, au-delà du Chablais...





5^e BÉNÉDICTION DES SKIEURS

C'est le 2 mars dernier que Notre-Dame-des-Neiges fit une entrée triomphante en la chapelle de Plaine-Dranse à 18 h 45, portée par les sapeurs-pompiers (groupes de montagne), les secouristes de montagne et le PGHM de Chamonix.

Près de 350 personnes étaient présentes. « Un vrai rapprochement entre les acteurs de la montagne et les pratiquants », se félicitait le maire Nicolas RUBIN à l'issue de cette nouvelle rencontre. La messe, dite par le Père AEGERTER, curé de la paroisse Saint-Maurice en Vallée d'Abondance, a été suivie assidûment par l'auditoire, venu pour rendre hommage aux acteurs des secours en montagne. S'en est suivie une

descente aux flambeaux depuis Plaine-Dranse jusqu'au télésiège de Pierre Longue et un vin chaud offert aux participants.

Un peu d'histoire...

La chapelle de Plaine Dranse a été construite par le curé MILLOUX, figure emblématique de l'histoire de Châtel dans les années 60. Elle a été consacrée en 1966. La chapelle a remplacé l'ancien oratoire accolé au rocher au nom de « Pierre aux Loups » ou « Pierre Maudite » où se tenait une bénédiction dédiée aux troupeaux en été.





ROCK THE PISTES EAGLE EYE CHERRY A ENFLAMMÉ PLAINE DRANSE !

C'est le 17 mars, lors du festival Rock The Pistes, que la station accueillait Eagle Eye Cherry, à Plaine Dranse.

4000 spectateurs, venus à ski, ou comme piétons par le télésiège de Pierre Longue, composaient la foule en délire.

L'association des bénévoles de Châtel est venue en nombre pour aider à l'organisation, merci à eux !

Cette année, le festival Rock The Pistes a fêté ses dix ans : dix ans de pures sensations de glisse et de son !

En effet, depuis 2011, Rock The Pistes affiche son originalité avec des concerts en journée sur des scènes accessibles uniquement avec

un forfait de ski. Les artistes font danser les skieurs-festivaliers dans un cadre exceptionnel, au son de la musique live. Les non-skieurs peuvent également profiter de l'évènement avec le Festival Off, des concerts en après-ski qui se déroulent au cœur des stations.

« C'est complètement différent de ce que j'ai l'habitude de faire. Normalement, je joue de nuit. Ça faisait vraiment très longtemps que je ne m'étais pas produit en milieu de journée. J'ai adoré voir tous ces gens en tenue de ski et lunettes de soleil sur le nez. La vibe était excellente. Le public a même essayé de m'avoier avec des boules de neige, mais j'ai réussi à esquiver », confie le chanteur de 54 ans.

LA PROCHAINE ÉDITION AURA LIEU DU 17 AU 23 MARS 2024



LES MAMANS EN VOYAGE en Bourgogne

Le 10 juin, à l'occasion de la fête des mères, la commune a emmené les mamans de Châtel en Bourgogne. Au programme, dégustation de vins, visite de châteaux et de domaines, et bien-sûr, dîner-cabaret à l'Odysseo !



LA FÊTE DES PÈRES

Une sortie conviviale a été organisée par la mairie le samedi 14 octobre pour les supers papas de Châtel. Une visite au musée Olympique de Lausanne, puis une partie de bowling à Margencel ont été organisés dans la bonne humeur !



RASSEMBLEMENT DES ANNÉES

Samedi 9 décembre, le traditionnel rassemblement des années a eu lieu sur la place de l'église. Cette année, nous fêtons « ceux qui sont nés dans les années 3 ». C'est toujours un plaisir et une richesse de fédérer toutes les générations sur un événement aussi jovial !



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés, organisé par la Mairie de Châtel, a eu lieu le samedi 9 décembre à la Perdrix Blanche, avec Joris MAXIT à l'accordéon. La municipalité rend hommage à Alain BLANC, parti quelques jours avant le repas, qui devait accompagner Joris à l'accordéon.

Des moments plein de vie, de bonne humeur et de jovialité très précieux !





SAINT-LAURENT

Une Saint-Laurent pluvieuse, mais une Saint-Laurent heureuse !

Dimanche 6 août a eu lieu la traditionnelle fête de la Saint Laurent, patron du village de Châtel. Une superbe messe, présidée par le père MUTABAZI, curé de Thonon-les-Bains, a eu lieu en l'église Saint-Laurent. Puis, un apéritif a été offert par la commune sur la place de l'église, mis en musique par notre cher « Echo Alpin », qui a su réchauffer les cœurs, tandis que la pluie refroidissait de plus en plus la place.

Toutefois, cela n'a pas arrêté nos conducteurs de chars, qui ont fidèlement répondu à l'appel de la commune pour dé-

filer dans les rues du Centre. Un joli cortège festif, musical et haut en couleurs nous a été offert par l'APE, l'amicale des chasseurs, l'amicale du foot, les conscrits, les mères au foyer, l'ESF, le Ski Club, les Zinzins du Gavot, les amis de cercle, mais aussi des « Rod-je Mâcrales » venus tout droit de Seraing notre ville jumelle, la 74^e Compagnie, Cocktail des Montagnes, les Carlines des Portes du Soleil et Banda HS74 !

Quelques photos de cette fabuleuse après-midi... La commune tient à remercier tous les participants pour leur bonne humeur et leur jovialité, acteurs des traditions châtellannes.



L'Echo Alpin assurait la musique lors de la messe

Les Rodjes Mâcrales se sont fait remarquer à la Saint-Laurent

Vous les avez vu défiler lors de la Saint-Laurent... Vous vous demandiez qui ils étaient... Ils ne sont qu'autres que les Rodjes Mâcrales d'a Boncelès¹, aussi connus sous le nom des Sorcières de Seraing, venues tout droit de notre ville jumelle Seraing !

Âgées de 5 à 80 ans, les Rodjes Mâcrales illustrent le terroir Sérésien et plus globalement liégeois depuis 2000. Le groupe participe à diverses manifestations folkloriques, carnavalesques et commerciales. Les sorcières ont défilé lors de grandes manifestations culturelles à Venise (Italie), Prague (République Tchèque), Rijeka (Croatie), Nice...

Parées de grands chapeaux, de robes « rouges comme le feu et noir comme le charbon

et l'acier », de grimoires, de balais et de masques terrifiants et burlesques, les Sorcières de Seraing rappellent de vieux contes et légendes folkloriques présents en Wallonie...

Ce fut un honneur et un plaisir de les avoir à nos côtés cette année, lors de notre fête de la Saint-Laurent.

« Si vous en croisez une ! N'ayez pas crainte car la légende nous rapporte aussi qu'elles pourraient vous procurer amour, chance et bonheur... »

Ne dit-on pas, « touche une macrâle rouge, et l'amour sera en toi pour toujours ! »

Extrait de la légende des Rodjes Mâcrales.

PLUS D'INFORMATIONS



La prochaine Saint-Laurent aura lieu dimanche 4 août 2024



Les Rodjes Mâcrales ont jeté des bonbons... et des sorts !

¹ Les Sorcières Rouges de Boncelles, en langue wallonne



45^e BELLE DIMANCHE

C'est vers 6h que les premiers exposants sont arrivés à Plaine Dranse, profitant ainsi de la fraîcheur de l'alpage avant le soleil de plomb prévu ce dimanche 20 août.

Déballage de leur matériel, mise à l'étalage de leurs cloches, bijoux, peaux, décorations en bois, poyas, vêtements, etc. Les troupeaux, ornés de magnifiques couronnes de fleurs, descendaient de l'alpage ou montaient depuis Pré-la-Joux, encadrés par leurs éleveurs.

Un joyeux ballet matinal avant l'arrivée des premiers visiteurs, vers 8h30. On vient de France, de Suisse, de Belgique, du Québec ou d'Angleterre pour participer à cette joyeuse et authentique célébration, qui rassemble plus de 15 000 visiteurs.

La journée s'est ouverte par la merveilleuse messe en plein air, devant la Chapelle Notre-Dame-de-Plaine-Dranse, menée par le Père AEGERTER et accompagnée par l'Echo Alpin, harmonie municipale.

Cette fête, placée sous le signe du pastoralisme, de la vie en

alpage et de la tradition, fêtait les jeunes agriculteurs, récemment installés à Châtel et les jeunes aidants à l'exploitation. C'est d'ailleurs à cette occasion que Monsieur le Maire, Nicolas RUBIN, a récompensé ces jeunes pour leur précieux investissement et pour leur savoir-faire, si cher à notre vallée et à notre village. « Cela doit être une grande joie et une immense fierté pour ceux qui vous regardent de là-haut », s'adresse-t-il à tous les récipiendaires, et tout particulièrement aux très jeunes enfants, véritable relève de leur exploitation agricole.

Châtel est un village d'abord agricole, avant d'être la station touristique que nous connaissons aujourd'hui. Monsieur le Maire, sachant ô combien il est important de valoriser nos traditions, a ainsi souhaité mettre en valeur cette activité nourricière et méritante, portée par des hommes, des femmes, des jeunes et des moins jeunes.

Monsieur le Maire a ensuite salué nos villes jumelles qui étaient présentes pour l'oc-

casion : Déborah GÉRADON, bourgmestre de Seraing, Marie-Christine JUNG, maire de Boersch, ainsi qu'une délégation d'élus de Vias. Les visiteurs pouvaient se restaurer dans les restaurants d'altitude ou dans les buvettes associatives, dont l'une d'elle tenue par nos chers amis de Boersch, qui animaient un stand de délicieuses tartes flambées ! Un rendez-vous gourmand qui souligne notre amitié avec notre ville jumelle. Salutations faites, la parole était aux deux invités d'exception de Monsieur le Maire. Monsieur Jacques JAMES, président de l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole était présent pour ainsi marquer le coup auprès de nos jeunes agriculteurs, aux côtés de Madame Emilie JACQUOT, présidente du Syndicat Interprofessionnel du Fromage d'Abondance et représentante de L'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes. L'occasion d'annoncer que la Fête des Fromages se passera à Châtel les 6 et 7 juillet 2024 ! Quelle

meilleure idée que d'offrir à ces invités de marque une meule d'abondance floquée « Fête des Fromages Châtel 2024 » ? La journée a repris son cours, ponctuée par les fabuleuses partitions des groupes musicaux, qui ont fait danser et chanter tout au long de la journée, en attendant le résultat du concours de bétail qui s'est tenu à 15h. Chaque participant au concours s'est vu remettre une très belle plaque de participation gravée « 45^e Belle Dimanche ».

Les vaches les plus belles de leur troupeau ont été sélectionnées, puis mises en concurrence entre elles pour élire la « Miss Belle Dimanche 2024 » :

- Laponie du GAEC Betzalin
- Ricard de VUARAND Patrick
- Pâquerette de DAVID ROGEAT Denis
- Cerise de CLEMENT Gaël
- Indra du GAEC Chaux Fleuri
- Liberty du GAEC Reines des Alpes, et heureuse gagnante de la Belle Dimanche.

Il a été très difficile de départager ces Belles Dames, tant elles étaient magnifiques, dans ce somptueux décor qu'est Plaine Dranse. Une véritable poya ambulante !

Une 45^e édition qui a tenu toutes ses promesses, dans la convivialité et la bonne humeur.

La prochaine Belle Dimanche aura lieu dimanche 18 août 2024

Quelques photos souvenirs...



CULTURE

Animations « Spécial Halloween » à la Vieille Douane

Cet automne le centre d'interprétation de La Vieille Douane s'est transformé en repère de jeunes sorciers. Les animations classiques ont été enrichies pour proposer une approche toujours plus ludique des relations entre contrebandiers et douaniers. Les agents du service culture et patrimoine ont revisité

l'activité « La Vieille Douane recrute » pour une version spéciale Halloween. Cette idée d'utiliser le monde imaginaire de la sorcellerie a intrigué plusieurs familles et leur a permis de découvrir l'ancienne Douane. Ainsi, pendant les deux semaines des vacances d'automne, les animations ont

attiré plus de 50 participants. Ce sont notamment des locaux, des Belges et des Suisses qui ont poussé la porte du centre d'interprétation. Tous ont découvert les secrets de la contrebande dans les montagnes du Chablais en s'amusant.



Fête de la science 2023

Cette année, comme tous les ans depuis 2019, la bibliothèque de Châtel a participé à la Fête de la science en proposant des ateliers scientifiques au jeune public. Les enfants ont découvert la géologie au travers d'un conte : « Petit Cailloux ».

La labellisation du Géoparc par l'UNESCO depuis plus de 10 ans garantie une valeur éducative scientifique aux outils pédagogiques prêtés. Le conte de « Petit Cailloux » est accompagné d'une maquette, d'échantillons de roches et de posters qui permettent d'illustrer les propos avec des éléments du territoire connus et reconnus par tous.

Depuis 2020 la commune compte des agents formés par le Géoparc en mesure de sensibiliser le public aux enjeux liés à la géodiversité. L'atelier a été présenté aux scolaires et aux particuliers tout au long de la fête (du 8

au 15 octobre). A l'école de Châtel, l'animation a été présentée aux 3 classes (maternelles et CP). À la bibliothèque, parents et enfants sont venus découvrir « d'où viennent tous ces cailloux au bord du Léman ».



Carole-Anne GILLOT devant un public attentif

Opération Première Page

Avec le soutien du ministère de la Culture et du Département, la bibliothèque et la crèche municipale « les Mouflets » ont pu offrir un livre aux enfants nés ou adoptés en 2022. Cette opération a été coordonnée par la Direction de la lecture publique Savoie-Biblio en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie et la Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord.

Pour cette édition 2023, l'album offert s'intitule « Une toute petite goutte de pluie » de Galia Tapiero et Marion Brand, paru aux éditions Kailowatt.

D'une part l'opération « Première Page » a permis aux familles d'accéder à l'univers des livres et de la lecture pour des moments de partage.

Mais ce sont également les enfants nés avant 2022 qui

ont pu en profiter grâce à l'intervention des bibliothécaires à la crèche et à l'école. Plusieurs animations lecture autour du livre ont été proposées avec un nouvel outil : la Crankie-Box ».

Prêtée pour l'occasion par le réseau Savoie-Biblio, la « Crankie-Box » est un théâtre à manivelles qui permet de raconter des histoires...

« Une toute petite goutte de pluie » retrace le voyage d'une goutte d'eau. L'occasion de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. Grâce à l'opération « Première page », les enfants de la municipalité ont encore élargie leurs connaissances scientifiques, en plongeant cette fois dans le cycle de l'eau !



Margaux TRINCAT animant un atelier de Kamishibai (conte raconté sous forme de théâtre miniature)

Le Cinéma « Le Chamois » fait peau neuve

Ouvert en 1969 dans les anciens locaux de l'école et premier cinéma de montagne du Chablais, « Le Chamois » fait peau neuve !

Après plus de 50 ans d'activité, plusieurs travaux ont permis d'améliorer la désormais seule salle de cinéma du village.

Avec entre autres un nouveau système de son, un changement des tentures et de la toile, ainsi que l'installation d'un système de climatisation. Le cinéma est désormais également accessible aux personnes en situations de handicap auditif et visuel, avec l'application « Audio

everywhere » permettant le renfort auditif ainsi que l'audio description.

Renseignement à l'accueil de votre cinéma.

A partir de cet hiver, le cinéma proposera également un système de vente à distance via le site : www.ticketingcine.fr permettant également la vente de carte d'abonnement. Le cinéma « Le Chamois » vous accueille tous les jours en saison d'hiver comme en saison d'été pour deux à trois séances par jour.

Cette salle de 100 places vous offre une ambiance intimiste avec au programme des nouveautés en VF ou VOSTFR.

Tarif carte d'abonnement :

- 3/11 ans : 6 euros
- 12/18 ans : 7,50 euros
- Adulte : 9 euros.



Vticketing



Audioeverywhere
Android



Audioeverywhere
Apple





OCTOBRE ROSE

Une mammo', c'est mieux qu'une chimio' !

C'est sous un magnifique soleil que la 9^e édition de Rando Rose a débuté à Châtel. Les participants, de tout âge, se sont donnés rendez-vous sur le parking du Linga pour débiter la traditionnelle randonnée au profit du dépistage du cancer du sein, porté par l'association Rando Rose du Val d'Abondance en lien avec Seins Léman Avenir. Cette année, le point de chute se trouvait à la plaine d'Offaz, à Abondance.

Au total, 716 marcheurs étaient présents, et 14 000 euros ont été récoltés grâce aux inscriptions, repas et dons.

7157 euros ont été reversés à l'association porteuse Seins Léman Avenir, pour un partenariat avec les hôpitaux du Léman. Ces fonds permettront l'installation d'un angiographe numérique, contribuant à un dépistage plus rapide et plus précis.

Le reste sera destiné à deux centres de recherche médicale et scientifique qui œuvrent à l'échelle nationale pour le dépistage du cancer du sein.

Nous remercions chaleureusement l'association Rando Rose Val d'Abondance et tous les marcheurs qui ont conjugué leurs efforts à cette belle

cause. Nous en profitons pour féliciter tout le bureau de l'association pour sa réélection, qui a eu lieu le 13 décembre en présence du docteur Jacques SALVAT, président de Seins Léman Avenir, qui a rappelé sa devise « Une mammo' c'est mieux qu'une chimio' ! ».

***Mères, filles, sœurs, tantes...
Faites-vous dépister !***

Restez attentives à des modifications qui seraient inhabituelles et consultez un professionnel de santé dès que vous constatez :



- l'apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou sous un bras (aisselle) ;
- une modification de la peau : rétraction, rougeur, œdème ou aspect de peau d'orange ;
- une modification du mamelon ou de l'aréole (zone qui entoure le mamelon) : rétraction, changement de coloration, suintement ou écoulement ;
- des changements de forme de vos seins.



Comité d'organisation de l'association Rando Rose du Val d'Abondance et le docteur SALVA, Président de Seins Léman Avenir

Après le versement aux Hôpitaux du Léman, le comité de Rando Rose a décidé de verser 6000 € à l'INSERM Nantes (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), qui travaille activement sur le traitement du cancer le plus invasif dit "cancer triple négatif", ainsi que 3000 € au Centre Léon Bérard à Lyon pour soutenir nos équipes de chercheurs français.

Il vous est recommandé de faire examiner vos seins (observation et palpation) une fois par an à partir de 25 ans par votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme. Cet examen rapide et indolore permet de détecter une éventuelle anomalie.

La 10^e édition de la Rando rose
aura lieu le dimanche

13 OCTOBRE 2024

ENTRETIEN

Patrick BEL**fondateur du Châtel Tonic Club**

4 mai 2023

En présence :

d'Ombeline BRESSOUD

et Ludovic THOULE,

conseillers municipaux.

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Patrick BEL, je vais sur mes 49 ans. Je viens de Joué-les-Tours, en région Centre. J'ai suivi une formation de skiman et de surfshop, puis j'ai acquis une formation coach sportif JEPS/ BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), puis une formation nutrition. Je réside à Châtel depuis 2009, et le club a été créé en décembre 2012.

Pourquoi avoir choisi Châtel comme lieu d'implantation pour votre projet sportif ?

J'ai fait une dizaine d'années de saison avant de venir ici, dans les Landes et au Pays Basque sur les périodes estivales, mais aussi en Savoie durant l'hiver. Ce sont des amis que j'ai rencontrés à Val Thorens qui m'ont donné envie de venir ici, Alex et Valentina, qui tiennent d'ailleurs aujourd'hui Switch Five, le magasin de location d'équipements de sport d'hiver et de VTT. C'est en 2009, lorsque j'ai passé quelques jours chez eux en vacances, que j'ai eu un réel coup de cœur pour le lieu. J'ai passé quelques temps aux remontées mécaniques, puis en juin, j'ai décidé de tout recommencer et de m'installer ici, pour un nouveau départ.

Le club vient de fêter ses dix ans, en décembre dernier. Cela doit être particulièrement gratifiant pour vous de voir cette salle de sport évoluer, voire de nouvelles personnes franchir le seuil du club...

Oui, ça fait plaisir de voir de nouveaux adhérents mais encore plus d'avoir la fidélité des plus anciens adhérents. Nous avons même marqué le coup en décembre avec l'organisation d'un repas avec les adhérents, enfants, ado et adultes ! Nous avons tous les âges qui se croisent ici, au Châtel Tonic Club, de 5 à 77 ans ! Nous comptons environ 150 adhérents. Je suis maintenant également aidé par Julien mon coach remplaçant.

Quels ont été les débuts du club ?

J'ai entraîné un ami chez moi pendant 4-6 mois, puis nous avons commencé à chercher une salle plus grande. Ce projet était très onéreux, alors nous avons fondé une association. C'est à partir de ce moment que nous avons établi des contacts avec la mairie, notamment avec Frédéric DAVID, élu du conseil municipal mais aussi responsable de l'ancien club de judo, et Philippe CHARBONNEL, qui a permis au club d'exister. Je lui rends d'ailleurs hommage. Nous partageons donc la salle avec l'association du judo qui l'utilisait un soir par semaine, jusqu'à sa disparition. Nous faisons d'ailleurs de plus en plus d'investissements pour



la salle. Nous avons reçu une presse à cuisse la semaine dernière, qui complète notre arsenal sportif ! Nous installons tous nos équipements avec des bénévoles.

Quelles prestations proposez-vous aujourd'hui ?

Je propose un suivi nutritionnel spécialisé, des cours de circuit training au Châtel Tonic Club pour les enfants (5 à 9 ans), pour les ados (10 à 17 ans), et adultes. Je fais également des prestations à domicile. J'ai également fait des cours en entreprise, notamment aux Portes du Soleil. Toutefois, mon emploi du temps ne me permet plus de prendre d'autres coachings en dehors des heures d'ouverture du club, à part des suivis à distance.

Avez-vous déjà préparé des sportifs de haut-niveau ?

Je ne suis pas préparateur physique, qui est un métier à part entière. Je suis coach en condition physique générale, qui regroupe la musculation mais aussi les enjeux d'explosivité, d'équilibre et de proprioception par exemple. J'ai entraîné Léa Casta, arrivée troisième sur le podium de la coupe du monde de Snowboard.



Les pompiers de la vallée viennent également s'entraîner ici ; notre coach remplaçant, Julien, est d'ailleurs pompier.

Un conseil pour se (re)mettre au sport ?

Le sport est toujours un plus, dans toutes les activités au quotidien. Être bien dans son corps, bien dans son sport : la clé du bonheur ! "Le sport est un jeu pour les gens en forme" : si nous sommes en bonne condition physique, nous allons plus profiter de notre sport, de nos activités et être plus à l'aise avec notre corps au quotidien. Il ne faut pas avoir des a priori sur les salles de musculation. Nous ne sommes pas là pour ne former que des bodybuilders, qui est une marge extrême de ce sport, mais pour remettre les gens en forme, pour le sport ou pour le travail, qu'il soit en bureau ou en extérieur.

Remerciements...

En tout premier lieu, je souhaite remercier la mairie de Châtel qui a rendu ce projet possible, en nous permettant de louer la salle. Je remercie le Conseil Départemental qui a accordé des subventions au club, d'abord pendant la période COVID, et qui nous accompagne encore aujourd'hui.

J'adresse également ma reconnaissance à l'association de Judo et à Julien OCHS.

Et puis principalement, un grand merci aux membres bénévoles qui aident beaucoup l'association, que ce soit pour l'administratif et les travaux : Jessica COCHOT, Stéphane OL-LION, Neil BASTION, Angelo LONGUEPÉE... Merci aussi aux autres personnes qui ont rendu des services ponctuels, mais que je ne peux pas tous nommer. Et bien sûr merci aux adhérents.

Merci à Ombeline BRESSOUD, Camille KERREST, Ludovic THOULE, Charlie et les personnes qui ont permis cette rencontre et la diffusion de cet article. Merci pour votre intérêt pour Châtel Tonic Club.

Page facebook



Page officielle



RENCONTRE

Marcel et Michelle DAVID, apiculteurs à Vannes



Depuis combien de temps exercez-vous l'apiculture ?

Michelle : J'ai commencé à baigner dedans grâce à mon mari. Je l'ai rejoint dans sa passion en 1997, il y a de ça 26 ans !

Marcel : J'avais 16 ans lorsque j'ai soigné mes premières abeilles. J'en apprend encore sur elles tous les jours.

Combien de ruches avez-vous ?

Marcel : Nous avons 20 ruches et nuclei (jeunes colonies capables d'élever une reine), qui comptent environ 800 000 abeilles. Le nombre d'abeilles varient très souvent selon l'âge de la reine : la première année, elle peut pondre jusqu'à 2000 abeilles par jour, nombre qui diminue au fur et à mesure des années.

Comment soigner des abeilles ?

Marcel : Les abeilles se nourrissent du miel laissé dans la ruche. Il doit être en quantité suffisante pour permettre à l'essaïm de tenir jusqu'au printemps prochain. Dans le cas contraire, nous devons compléter les réserves de miel avec une nourriture spécifique, comme le sirop (eau + sucre) et du candi (eau + sucre + miel).

Michelle : Les abeilles ont un comportement tout à fait extraordinaire, et s'organisent parfaitement, notamment l'été et l'hiver. En effet, quand il fait trop chaud, elles se forment en grappe autour de la reine et ventilent avec leurs ailes pour maintenir une température constante au sein de la ruche.

C'est pourquoi elles requièrent une quantité importante de nourriture, pour palier à cette dépense énergétique.

Comment s'organisent vos récoltes ?

Michelle : Nous aimons nous organiser en fonction des constellations. En effet, les abeilles sont très sensibles aux influences lunaires. Par exemple, nous récoltons le miel lors des constellations de feu, de terre et d'air. La production de miel est favorisée lors des constellations de feu, ainsi que le développement des reines. C'est un très bon moment pour ajouter les hausses (La hausse est un étage ajouté sur le corps de ruche, avec des cadres vides. Il fait office de magasin à miel). Au contraire, il faut absolument éviter d'intervenir dans les ruches en constellation d'eau, au risque de fragiliser l'organisme de la ruche.

Marcel : L'essaimage est un mode de reproduction des colonies d'abeilles. C'est un procédé naturel qui se produit, au printemps ou au début de l'été. Les abeilles construisent des cellules royales pour former une nouvelle reine. Une fois que la nouvelle reine est née, l'ancienne quitte la ruche avec environ 1/3 des abeilles vers un nouvel habitat.

Comment trouvent-elles ce nouvel endroit ?

Marcel : Les éclaireuses partent à la recherche d'un nouvel endroit qui peut être

une ruche abandonnée ou très souvent à l'abri dans un arbre ou même derrière un volet d'un chalet de montagne. Une fois l'endroit trouvé, les éclaireuses reviennent à la ruche pour informer la colonie et l'ancienne reine quitte la ruche accompagnée d'un tiers des abeilles vers leur nouvel habitat.

De quoi est composé un essaim ?

Michelle : C'est une réelle entreprise avec sa hiérarchie et ses règles qui sont gérées et régulées par la reine, seule et unique abeille de la ruche à avoir un même rôle tout au long de sa vie (3 ans environ). Les autres abeilles ont différents rôles au cours de leur existence. Elles deviennent tour à tour nettoyeuse pour entretenir la ruche, nourrice pour alimenter le couvain (les œufs) et la reine, bâtisseuse pour construire les alvéoles, ventileuse pour maintenir la ruche à une température constante, gardienne pour protéger la ruche des prédateurs et enfin butineuse, seule rôle qui permet de sortir de la ruche pour apporter le pollen et le nectar à la ruche.

Cycle de vie
d'une abeille



A noter qu'il y a également quelques faux bourdons. Ils sont issus d'un œuf non fécondé par la reine sur la période de mi-avril à mi-septembre. Les faux bourdons ont un rôle unique, celui de féconder la reine. A la fin de l'été, devenus inutiles et ne pouvant se défendre faute de dard, ils sont tués et exclus de la ruche.

Comment produisent-elles du miel ?

A la fonte des neiges, les abeilles butineuses sortent de la ruche pour commencer la collecte du nectar et du pollen. Le nectar est un liquide sucré qui se trouve à l'intérieur des fleurs. En butinant de fleur en fleur, les abeilles se chargent aussi de pollen qui se dépose

sur le pistil d'autres fleurs. Ce transfert permet la fécondation et donc la reproduction de nombreux végétaux : les arbres fruitiers, les espèces cultivées, les plantes sauvages... L'abeille butineuse récolte alors le nectar, matière première du miel.

Quelles sont les étapes de fabrication du miel ?



Pollinisation des fleurs



Retour à la ruche



Les abeilles élisent domicile dans les hausses de la ruche



Les hausses sont pleines, il est temps d'extraire le miel !



Michèle David, en plein travail d'extraction du miel



Les hausses sont placées dans une machine tournante, permettant d'extraire le miel restant dans les rayons



Lorsque la machine tourne, le miel s'écoule au fur et à mesure...

NOS RUCHERS COMMUNAUX

Des « happy-culteurs » en herbe au centre technique municipal !

Un grand merci à tous nos agents impliqués dans ce joli défi. Cette démarche s'ancre dans le label Flocon Vert et participe au maintien de la diversité florale et faunistique du territoire châtelain.

Le miel récolté est à l'usage exclusif de la cantine pour les préparations de dessert ou la dégustation des écoliers.



LE SAVIEZ-VOUS ?**Déclaration annuelle des ruches**

La déclaration des ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Si vous vendez des produits de la ruche :
Vous devez obligatoirement avoir un numéro de SIRET pour cette activité. Il sera à préciser dans votre déclaration. Ce numéro est attribué sur demande par l'INPI.

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

INFORMATIONS RUCHES

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr



Photo Mairie de Châtel

INFO +

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août).

Quelques chiffres

La récolte de 2023 s'élève à un peu moins de 20 kg extraite sur une seule ruche, contre 11 kg en 2022 sur deux ruches.

En 2021, nos abeilles ont produit un peu plus de 5 kg.

AGRICULTURE/PASTORALISME ET ACTIVITÉS TOURISTIQUES

L'équilibre trouvé par la commune



Le volet agriculture et pastoralisme n'est également pas mis de côté par la station Châtellanne. Si la principale ressource économique de Châtel est représentée par ses remontées mécaniques et les pratiques qui lui sont associées, d'autres activités historiquement et traditionnellement ancrées participent à la dynamique du territoire.

A travers l'aménagement du territoire et de la montagne, la commune est constamment en recherche d'équilibre entre les activités touristiques et les activités propres au milieu comme l'agriculture. Ces deux pans de l'économie locale sont pensés en relation et non en opposition, l'un étant bénéfique à l'autre et inversement.

Sous l'incitation de la commune, les agriculteurs de Châtel se sont regroupés afin de faire émerger un groupement pastoral, sous l'impulsion de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie. Instance de réflexion et de décision, le groupement qui réunit aujourd'hui plus d'une dizaine d'agri-

culteurs, a pour vocation de répartir, selon les besoins et les pratiques de chacun des membres, les alpages communaux mis à disposition. Le pastoralisme permet, au-delà de l'intérêt purement agricole, d'entretenir les alpages et d'y préserver une biodiversité propre.

L'activité pastorale est bénéfique à un grand nombre d'acteurs locaux et n'est pas considérée comme déconnectée des autres activités de la station. Une commission regroupant élus locaux, agriculteurs, société des remontées mécaniques ainsi que l'office de tourisme a ainsi été créée dans une logique de gouvernance afin de coordonner les actions entre ces secteurs économiques.

La commune s'est donc engagée dans une démarche de préservation et de valorisation de l'activité agricole qui participe au patrimoine du territoire grâce notamment aux produits locaux labellisés (AOP Abondance).



Bureau du groupement pastoral de Châtel

la **Fête** des
Fromages
de Savoie

aura lieu à Châtel
les **6 et 7 juillet 2024**
à Pré-la-Joux



Après une candidature de la Mairie de Châtel exprimée en soutien à l'agriculture, au pastoralisme, à la ruralité et à l'indissociable relation agro-touristique, les organisateurs ont choisi de s'installer sur les hauteurs de la Vallée d'Abondance, pour saluer l'ascension de ce Fromage bien installé et produit dans le berceau de la race, cœur de la zone AOC/AOP.

C'est officiel !

L'AFTALP (L'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes) et le SIFA (Syndicat Interprofessionnel du fromage d'abondance) représentés par Jean-Luc DUCLOS et Emilie JACQUOT, poseront leurs valises début juillet 2024 à Châtel. Cet évènement sera l'occasion de célébrer les fromages de Savoie, avec une mise à l'honneur tout à fait particu-

lière pour notre fromage emblématique, l'Abondance. Des animations seront prévues, des buvettes, de la restauration, mais aussi des démonstrations de fabrication de fromage, des expositions de tracteurs et des ateliers recettes ! Plein d'autres surprises attendront les visiteurs et amoureux des fromages...



Les élus avec les représentants de l'Aftalp et du Syndicat interprofessionnel du fromage Abondance



L'école compte 105 élèves pour cette rentrée 2023-2024, répartis en 5 classes :

- 20 élèves en petite section
- 21 élèves en moyenne et grande section
- 18 en CP
- 23 élèves en CE1 et CE2
- 23 élèves en CM1 et CM2

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

La Grande Lessive®

La commune de Châtel a participé cette année encore à La Grande Lessive®, exposition d'œuvres multigénérationnelles, avec 6 autres communes du territoire jeudi 24 mars.

Jusqu'à 19h, au 58 route de la Béchigne, devant l'école et le centre de Loisirs, des centaines d'œuvres réalisées par les enfants de Châtel sur le thème cette année d'« Ombre(s) portée(s) » avec l'école, la crèche et le centre de loisirs ont été exposées !

Coordonnée par le Relais Assis-
tantes Maternelles et la CCPEVA, cette manifestation avait pour but de promouvoir la création artistique, mais aussi le lien social avec l'exposition dans l'espace public des œuvres des artistes amateurs.

Partout dans le monde, ce même jour, des œuvres sont exposées, toutes sous format A4, étendues sur des fils à l'aide de pinces à linge, tels les vêtements que l'on met à sécher après sa lessive.





CRÈCHE

**Le 3 avril,
LES PETITS MOUFLETS
se sont ambiancés
dans la cour de récré !**

Un accordéoniste s'est produit devant une foule en délire cet après-midi là. Les enfants ont dansé au rythme de la musique interprétée par un papa bénévole. Sa compagne a complété cet engagement familial avec l'organisation d'un atelier babygym pour nos moflets. La collectivité les remercie pour leur investissement et d'avoir fait partager ces moments de bonne humeur avec les petits !



CARNAVAL

**Des rires et des bugnes
au rendez-vous
pour le carnaval 2023!**

Les enfants de l'école ont défilé dans le centre de Châtel en compagnie de la mascotte le 21 février ! Des bugnes ont été distribuées aux spectateurs qui ont pu apprécier

l'originalité des déguisements des petits. Différents thèmes étaient représentés : patrimoine, les traditions et la vie à la montagne. Un grand bravo à eux !



ÉCOLE

SAVOIR ROULER À VÉLO

Semaine du 5 juin

L'opération « Savoir rouler » et d'éducation routière s'est déroulée pendant la semaine du 5 juin. Elle a été imaginée et concertée entre le directeur de l'école et les services communaux, services techniques, service police municipale, service enfance.

Chaque classe de la petite section au CM2 a participé à plusieurs ateliers thématiques à savoir : sécurité routière et parcours avec signalisation dans la cour de l'école, parcours moteur, gymkhana, mécanique et entretien des vélos. La semaine se terminera par la traditionnelle « rando vélo » sur les bords de Dranse (encadrée et sécurisée). Quant aux petits ils feront un court circuit dans les cours d'école.

Info prévention :

L'enfant doit pouvoir assurer sa propre sécurité et celle des autres.

Le vélo est un véhicule comme les autres. Son conducteur doit obéir aux mêmes règles que les autres conducteurs. Or, c'est dès l'enfance que se fait l'éducation de l'usager de la route et de la rue.

Enfin, cette opération est l'occasion de sensibiliser les enfants et leurs familles à l'impact environnemental des véhicules à moteur et de valoriser le vélo comme un mode de transport doux et bien adapté à certains itinéraires.

Comment s'équiper ?

La sécurité à vélo pour les enfants passe avant tout par un équipement complet et de qualité. Il est donc indispensable de « voir et d'être vu » grâce au port d'un gilet « fluo » rétro-réfléchissant ou de vêtements de couleurs claires ou vives.

Une astuce simple à mettre en œuvre : les enfants qui se rendent à l'école en vélo peuvent customiser leur cartable avec des bandes réfléchissantes adhésives.

Le port d'un casque homologué pour l'enfant de moins de 12 ans est obligatoire. Il est plus généralement recommandé pour tous les enfants et adolescents - et même chez les adultes - afin de circuler sereinement à tout âge.



Action reconduite en 2024 !

LE TRADITIONNEL VOYAGE À VIAS pour les petits du club des petits montagnards

Le 9 août, les enfants ont pris le chemin de Vias, notre ville jumelle. Monsieur le Maire leur a souhaité un bon voyage et un bon séjour sous le soleil de l'Hérault.

Un arrêt au Palais Idéal du Facteur Cheval à Hauterives a été marqué, pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont pu contempler ce drôle de monument d'art naïf, classé monument historique !

A leur arrivée à Vias, un accueil chaleureux a été réservé aux petits châtelains et à leurs animateurs par quelques élus et membres du comité de jumelage. Au programme : initiation au paddle, baignades, veillées, promenades en bord de mer...



Visite du Palais Idéal
du Facteur Cheval à Hauterives



Les enfants du centre de loisirs entourés d'élus
et de membres du comité de jumelage



Des cadeaux ont été distribués aux enfants

NOS ESPACES VERTS

En hiver, le service des espaces verts se consacre principalement à la création de supports qui accompagneront les massifs fleuris.

La récupération des supports publicitaires du Tour de France, de palettes ou de matériaux utilisés pour la fête de la Saint-Laurent leur permettent actuellement de mettre en pratique toutes leurs idées artistiques : ruches, hôtels à insectes et décors divers pour Pâques mais déjà aussi pour Noël.



JARDINS COMPOSTEURS

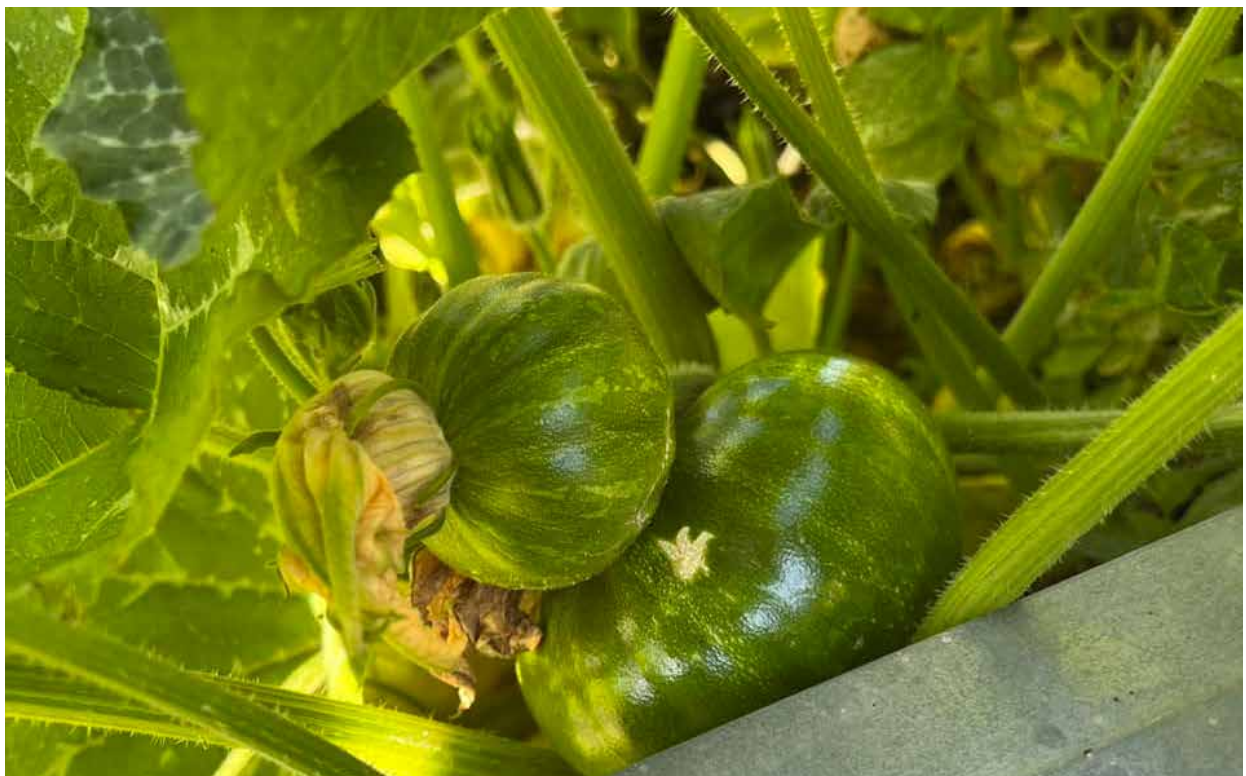
Nos jardins composteurs sont toujours effectifs et sont disposés à l'école primaire, au parc du Petit Châtel et à la scierie de Villapeyron.

Nos services espaces verts ont recensé : thym citronné, verveine officinale et sauge.

Cette initiative s'ancre dans le label Flocon Vert, dont la commune fait fièrement partie. La commune a choisi d'exploiter l'un des jardins composteurs pour y récolter des citrouilles qui serviront aux décorations pour Halloween !

Par ailleurs, au mois de mai, les enfants de l'école se sont bien occupés de leur jardin.

Au programme : plantations de carottes, haricots, salades et aromatiques. Cette démarche s'ancre dans le formidable label « Ecole en Démarche de Développement Durable » (E3D).





Journée ÉCOLOVIE

Plus de 80 personnes, des plus jeunes aux plus anciens, étaient présentes le matin du 3 juin pour le rendez-vous annuel de la collecte des déchets en montagne Ecolovie.

La collecte de cette année a permis le ramassage et le tri de près de 8 m³ de déchets sur le domaine skiable, du Linga à Pré-la-Joux, ainsi que le long de la Dranse.

Cette journée est également l'occasion de sensibiliser les usagers de la montagne à travers des activités ludiques mêlant convivialité et éducation sur les écogestes du quotidien.



Action reconduite en 2024 !

SEMAINE BLEUE

Mercredi 3 octobre en début d'après-midi, un spectacle a été organisé dans le cadre de la « semaine bleue » en salle Châtelaine.

« La magie du mentalisme », présentée par Patrick RAY, magicien et illusionniste professionnel, a conquis le public ! Cette animation, fédératrice et conviviale, s'est terminée avec un goûter organisé par la Mairie.

INFO +

Animée par une éthique forte, la Semaine Bleue doit être l'occasion de promouvoir une image positive du vieillissement et des personnes âgées.






CHÂTEL
Portes du *Soleil*

1ERS
CHAMPIONNATS DU MONDE
SNOWBIKE
UCI

**DU 10 AU 11
FÉVRIER
2024**

**10 FÉVRIER
SUPER G**

**11 FÉVRIER
DUAL SLALOM**

hautesavoie 
le Département





UN TOIT POUR LES OISEAUX, UN SOUVENIR POUR NOS BÉBÉS

Le 19 décembre, la commune a organisé la remise des nichoirs aux nouveau-nés de Châtel, dans le gymnase de l'école.

Ce joli moment a été présidé par Monique MAXIT et Catherine ROQUIGNY, adjointes à M. le Maire et animé par un chargé de mission de la Ligue de Protection des Oiseaux, Lucien MOREAU. Les bébés ont reçu leur nichoir gravé à leur prénom.

A l'issue de cette cérémonie, chacun pouvait déambuler à sa guise et découvrir les animations proposées par la Ligue de Protection des Oiseaux ! Au programme :

- A qui appartient cette plume ?
- Quelle alimentation pour quelle espèce ?
- Comment prendre soin d'un nichoir ?

Un moment de partage conclu par un buffet offert par la commune.

Un grand merci à Lucien MOREAU (LPO), à l'APEI qui a confectionné ces nichoirs, aux services communaux et aux parents pour leur

implication dans cette belle action sociale et environnementale qui permet de sensibiliser la population sur les enjeux avifaunes de la région !







MAISONS FLEURIES

Lauréats des maisons fleuries 2022

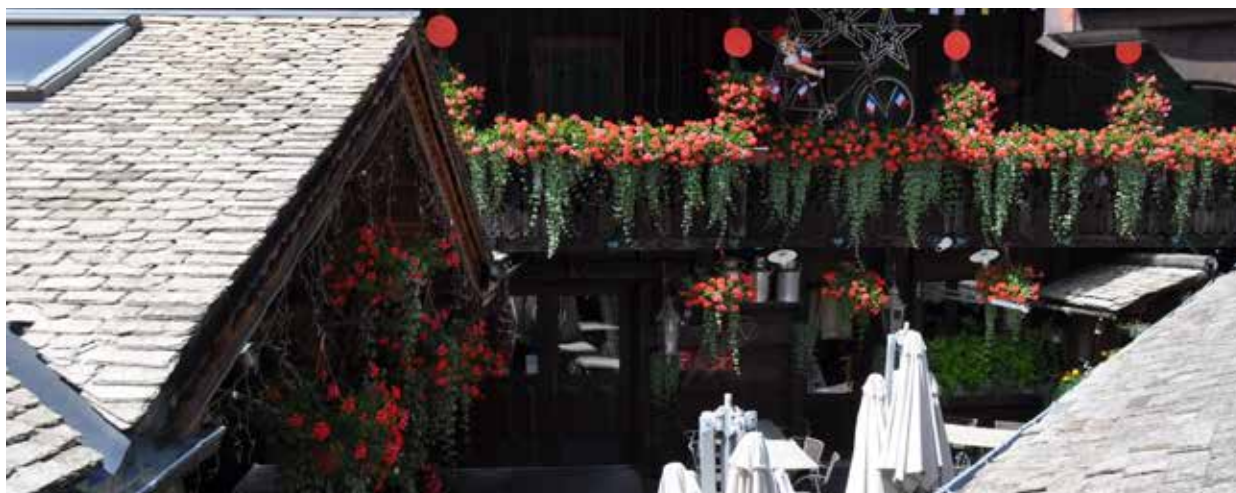
Le 7 juin, nos mains vertes de Châtel ont été récompensées pour leur créativité en fleurissant leurs maisons, restaurants, commerces et hôtels !

Des bons d'achats leur ont été distribués lors de la traditionnelle remise de prix.

Un grand bravo à eux !

- Catégorie Chalets : LACROIX Bernard
- Catégorie Restaurants : LE VIEUX FOUR
- Catégorie Commerces : L'EPICURIE DES ALPES
- Catégorie Vieux Chalets/ Fermes : TRINCAT Thérèse

- Catégorie Balcons : MOUTHON Nicole
- Catégorie Greniers : GRILLET-MUNIER Camille
- Catégorie Hôtels/Centres d'hébergement : LE CHOUCAS
- Prix spécial Tour de France : ROSELLO Fernand







LES COMBELLES

Nouveau bâtiment pour les travailleurs saisonniers

Inauguration a eu lieu
le 8 décembre

L'objectif de la commune de Châtel était donc de pouvoir transformer et réhabiliter ce bâtiment afin de créer une quinzaine de logements dédiés aux travailleurs saisonniers de la station et quelques logements destinés à des familles installées à l'année.

BUDGET

Subventions du Département : 90 000 euros

Subventions de la Région : 340 000 euros

Subvention de l'Etat : 150 000 €

(DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Subvention du SYANE : 80 000 €



UN NOUVEL ESPACE DE COWORKING AUX COMBELLES

Le chantier des Combelles a touché à sa fin au mois de novembre. Un espace dédié au Coworking a été imaginé dans l'enceinte-même de ce bâtiment.

Il sera ouvert de 6h à 22h, 7/7, et permettra aux touristes, locaux et saisonniers de pouvoir travailler en toute tranquillité. Une adresse électronique a déjà été ouverte pour recenser les besoins de ce public :

coworking@mairiedechatel.fr.

Une bonne connexion wifi est mise en place, avec un espace restauration et une superbe terrasse pour faire germer la créativité des travailleurs !

Les tarifs du coworking sont disponibles sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie !



Accéder à la vente en ligne



L'inauguration des « Combelles » a eu lieu le 8 décembre, en présence de Madame la députée Anne-Cécile VIOLLAND, Madame la sénatrice Sylviane NOEL qui représentait également M. le Président de la Région Laurent WAUQUIEZ, M. FOURNIER-BIDOZ, Vice-Président de l'EPF74, M. Jules PANIS, conseiller énergie du SYANE qui était en représenta-

tion de M. le Président Joël BAUD-GRASSET et M. le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains, Emmanuel COQUAND. Plaque dévoilée et ruban coupé, le cortège a pris la direction du chapiteau du Linga au sein duquel chacun a pu prendre la parole et où une joyeuse réception, animée par Sylvain VUARAND et son accordéon, les attendait.





Le nouvel ESPACE CULTUREL ET TOURISTIQUE verra le jour en 2025

Le nouvel équipement accueillera le futur office de tourisme et une salle dédiée aux événements, séminaires et cérémonies.

Ce nouvel équipement sera construit à l'emplacement du chalet associatif Millet, qui a été détruit en 2021 et temporairement remplacé par un espace de stationnement. Son architecture a été validée cet été après un concours, laissant place à une phase d'études.

1. Une salle des fêtes pour la commune

Cet équipement sera un soutien à l'économie touristique et rendra plus agréable l'accueil de nos vacanciers à l'office de tourisme. Cet office, étant visible au cœur du village, confortera son rôle de vitrine de la station et de ses services. Le principal atout de cet équipement sera sa salle de spectacle. Cette salle de séminaire modulable, avec des gradins repliables, pourra accueillir des représentations, concerts ou des événements privés. « Elle pourra accueillir jusqu'à 600 personnes en fonction de sa configuration, explique Nicolas RUBIN. On continuera les événements en plein air (...) mais ce lieu

sera à disposition des associations, pour la vie locale et touristique. »

2. Un nouvel espace touristique

En plus des événements locaux, cette salle pourra accueillir des événements touristiques. On trouvera aussi dans cet espace l'office de tourisme et ses bureaux. « Aujourd'hui, en bas de la mairie, il n'est pas forcément très visible. L'idée c'était de le rendre plus accueillant avec une esplanade ouverte. » précise M. le Maire.

Cette esplanade de 500 m² sera reliée par une passerelle au-dessus de la route des Freinets à la mairie et la place du centre.

Le bâtiment de 2 000 m² comprendra aussi une salle de réunion et des locaux adaptés aux coulisses des événements culturels ainsi que vestiaires et cuisine.

3. La fin des travaux prévue en 2025

Sous ce bâtiment de quatre étages, deux étages de parking souterrains d'une cinquantaine de places sont prévus. « On voulait qu'il soit dans l'hypercentre pour que les gens puissent s'y rendre à pied ou en transport

public », précise Nicolas RUBIN. Dans le parking de l'église, l'étage qui avait été dédié à la salle Châtelaine retrouvera sa vocation initiale, libérant 80 nouveaux stationnements. Une conception durable.

Démarche environnementale

Pour la construction, un bois local labellisé Bois des Alpes sera employé ainsi que du béton bas carbone. Une chaudière biomasse sera également installée.

Budget : 7 millions d'euros

En chiffres :

Surface totale de 1 845 m²

5 niveaux

1 belvédère extérieur de 535 m²

1 espace culturel de 980 m²

1 salle de réunion de 100 m²

500 m² d'esplanade

24 places de parking souterrain

1 parking vélos.

Découvrez l'intégralité du projet
sur notre page facebook



LAC DE VONNES

Pour ses 50 ans, le lac de Vonnes se refait une beauté !

Le programme porte deux volontés majeures :

- valoriser le milieu naturel autour duquel le site s'organise
- pérenniser son attrait pour les visiteurs en lui insufflant un nouveau dynamisme.

La phase de définition de ces aménagements a été élaborée par l'intermédiaire d'une concertation des habitants menée en 2021 qui a compilé plus de 810 participations que nous tenons d'ailleurs à remercier pour l'intérêt porté sur ce projet. Depuis le mois de mars, des réunions hebdomadaires sont organisées avec les services techniques, les élus et les maîtrises d'œuvre afin de mener au mieux le plan des travaux.

Les aménagements ont débuté au mois de mai avec pour objectif d'être achevés avant la fin de cette même année. Le phasage des travaux prévoit des fermetures du site par portion en maintenant notamment l'accès principal côté route de Vonnes ouvert sur la période de juillet-août. Néanmoins certaines activités comme la pêche ou l'accès aux aires de jeux

n'ont pas pu être ouvertes au public cette année, dédiée exceptionnellement à la restructuration du site.

Le réaménagement du site du Lac de Vonnes a été impulsé par l'envie d'en faire un lieu vivant, convivial et dynamique au cœur du village.

Sont notamment attendus :

- l'installation d'espaces dédiés au « pique-nique » sur la digue
- la création d'un jardin ludique et de qualité pour les enfants
- la construction d'un nouvel espace scénique permettant la programmation d'événements festifs.

Le projet intègre l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) au site (place de parking, cheminement, ponton dédié).

La déambulation et la contemplation sont garanties par des aménagements tels qu'une promenade sur les rives du lac, et un cheminement bois, sur pilotis, permettront de le surplomber. Le mobilier nécessaire à une halte confortable sera également installé. Un éclairage respectueux de la biodiversité et de la nature environnante sera également prévue,



par des horaires d'allumage et un niveau d'intensité lumineux programmé.

Cette refonte porte la volonté communale d'intégrer le plus justement possible le lac dans la nature qui l'entoure.

Aussi, la connexion du ruisseau de Vannes avec le lac sera renaturée sur 50 mètres linéaire au niveau de l'embouchure. La dalle bétonnée qui supportait l'ancienne patinoire laissera place à une aire de jeux de plus de 400 m² intégrant tyrolienne, toboggan, parcours d'équilibre pour les plus petits.



Enfin, la mise en lumière du site sera intégralement repensée afin de répondre aux enjeux nocturnes de protection de la biodiversité.

« C'est un lieu qui doit conserver son charme, sa quiétude et sa tranquillité. Ici la pêche, le paddle, la promenade quatre saisons, les rendez-vous culturels et les animations ont leur place. Une fête du lac pourrait voir le jour chaque année (...) A nous d'entretenir l'histoire et de la faire vivre. » précise Monsieur le Maire, Nicolas RUBIN.

Un peu d'histoire...

Le lac de Vannes a été créé en 1974 sur une zone naturelle humide. Il est alimenté par le ruisseau de Vannes, provenant du Pas de Morgins, en Suisse.

Le niveau du lac est régulé par un déversoir de 9 mètres de haut qui libère l'eau dans le cours naturel du torrent.

En 1992, une île a été aménagée afin de permettre aux couples de canards de nicher en saison d'été.

Pour marquer l'an 2000 et valoriser le lac, un jet d'eau a été installé. Ce dernier peut atteindre 40 mètres de haut grâce à une pompe de 44kW !

L'inauguration aura lieu en juin 2024



ARRIVÉES DANS LA COLLECTIVITÉ



- **GRILLET-AUBERT Caroline**
Entrée dans la collectivité :
le 1^{er} juin 2023
Issue d'une formation BEP
Carrières sanitaires et sociales,
elle exerce en parallèle l'activité
de monitrice de ski depuis
plusieurs années.
Fonction : Agent social
Service : Enfance



- **BENAND Laurine**
Entrée dans la collectivité :
le 1^{er} septembre 2023
Issue d'un BTS Tourisme,
expériences en restauration,
à l'ESF et en vente et gestion
de magasin
Fonction : ATSEM
Service : Enfance



- **HANTZ Caroline**
Entrée dans la collectivité :
le 4 septembre 2023
Issue d'un master en tourisme
durable et dynamiques
territoriales, complété par un
diplôme d'étude universitaire en
animation et gestion des activités
physiques, sportives et culturelles.
Elle a des expériences
d'animation, d'accompagnement
et de développement de projets
récréo-touristiques.
Fonction : Adjoint du patrimoine
Service : Culture et Patrimoine



- **CHARRETON Domyno**
Entrée dans la collectivité :
le 29 août 2023
Issue : en contrat
d'apprentissage au MFR
Le Villaret afin d'obtenir
son diplôme d'auxiliaire
de puériculture après un
baccalauréat technologique
carrières sanitaires et sociales
Fonction : Apprentie auxiliaire
de puériculture
Service : Enfance



- **FRANCOIS PIERRE Camille**
Entrée dans la collectivité :
le 1^{er} septembre 2023.
A déjà enseigné le chant
et la formation musicale
dans la collectivité en 2022.
Fonction : Professeur de piano
et de formation musicale
Service : Ecole de musique



- **BUTLER Charlotte**
Entrée dans la collectivité :
le 25 septembre 2023
Issue : d'un CAP Accompagnant
éducatif petite enfance
et d'une licence de psychologie,
expérience en tant qu'agent
périscolaire, et animatrice MJC
à Evian.
Fonction : Auxiliaire
de puériculture
Service : Enfance



- **ROQUEFERE Christophe**
Entrée dans la collectivité :
le 1^{er} septembre 2023
Fonction : Professeur de guitare
basse et formation musicale
Service : Ecole de musique



• **JACQUIER Justin**

Entrée dans la collectivité :

le 25 septembre 2023

Fonction : Professeur de guitare

Service : Ecole de musique



• **DESUZINGE Elise**

Entrée dans la collectivité :

le 2 octobre 2023

Issue : en contrat d'apprentissage afin d'obtenir son diplôme en management des ressources humaines

Fonction : Apprentie ressources humaines

Service : RH



• **CARMINATTI Gérard**

Entrée dans la collectivité :

le 25 septembre 2023

Fonction : Professeur de cuivres et formation musicale

Service : Ecole de musique



• **LE BRETON Matthieu**

Entrée dans la collectivité :

le 25 septembre 2023

Issu d'un BTS Gestion et protection de la Nature, suivi d'une licence 3 et d'un master 1 en Gestion durable des territoires de Montagne et enfin d'un Master 2 Géographie et aménagement de la montagne, il a effectué des stages d'Assistant responsable du service environnement à la CCPEVA, Assistant chef de projets à l'Office à Morzine, puis de chargé d'étude et de développement.

Fonction : Chargé de projets aménagement et environnement

Service : Technique



• **PARREIRA Alvaro**

Entrée dans la collectivité :

le 20 novembre 2023

Fonction : ASVP / ATPM

Service : PM



• **LOISEL Emeline**

Entrée dans la collectivité :

le 7 août 2023

Issue : d'une formation de droit du travail et d'administration générale des entreprises, expérience en RH dans le domaine du transport de voyageurs

Fonction : Assistante Ressources Humaines

Service : RH



• **GRANGER Killian Anselme**

Entrée dans la collectivité :

le 6 décembre 2023

Fonction : ASVP / ATPM

Service : PM

ÉTAT CIVIL



LES MARIÉS

2023

- CRYONNET Pierre-Benoît et MAXIT Cécile, le 13 mai
- THOULE Ludovic et CORDONNIER Fanny, le 27 mai
- TOCHET Florent et CHEVALLAY Audrey, le 5 août
- BROBECK Cédric et HAUTIN Estelle, le 23 septembre
- CHATELAIN Nicolas et VUARAND Amélie, le 23 septembre

Félicitations



CRYONNET Pierre-Benoît et MAXIT Cécile



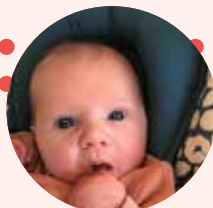
TOCHET Florent et CHEVALLAY Audrey



CHATELAIN Nicolas et VUARAND Amélie



Elie David



Emma Crépy-Marglais

Valentina
Lardeur MacchiClément
Kintz Habay-Grossain

Taho Bovard

Arthur David Dacosta
Magalhaes

Eléonor Le Calvez



Paul Boulens

LES PETITS NOUVEAUX

2024

Paul BOULENS8 janvier

2023

Élie DAVID.....1^{er} janvier

Emma CRÉPY-MARGLAIS.....18 janvier

Augustin HAUTIN.....9 février

Valentina LARDEUR MACCHI.....12 février

Clément KINTZ HABAY-GROSSAIN16 mai

Mathis LOUBRY24 mai

Léonore SIMOND21 juin

Taho BOVARD.....14 juillet

Arthur DAVID DA COSTA MAGALHAES...2 novembre

Lucas PUIGSERVER10 décembre

2022

Eléonor LE CALVEZ16 décembre

*En raison de la réglementation RGPD,
le nom des personnes concernées par l'Etat civil
n'est publié qu'avec l'accord des intéressés.*

*Bienvenue aux enfants
et félicitations aux parents*

LES DISPARUS

2023

THOULE Michaël.....17 février

THOULE Françoise née BERTHET23 février

VUARAND Monique née UNGRICHT13 mars

KEMPF Alfred.....5 mai

SORANZO Catherine née COQUELET13 juillet

RUBIN Bernadette née BERHET23 juillet

MONOD Jean-Pierre.....15 juillet

DAVID Régis.....28 juillet

MAXIT Edmond23 septembre

RUBIN Marcel.....4 octobre

GRILLET-AUBERT Clément1^{er} décembre

*La municipalité adresse
toutes ses condoléances
aux familles*



MÉMO

SAMU	15
Appel d'urgence Européen	112
Police	17
Pompiers	18
Centre anti-poison (Lyon)	04 72 11 69 11
Gendarmerie d'Abondance	04 50 73 01 02
Gendarmerie s/ Châtel (Hiver)	04 50 17 00 07
Trésorerie de Thonon	04 50 26 79 00
EDF (sécurité dépannage)	0 810 33 474

Médecins :

Cabinet médical de Châtel	04 50 81 92 53
accès PMR / parking gratuit / RDV sur doctolib.fr	
Cabinet infirmier Abondance	04 50 73 08 36
Pharmacie	04 50 73 20 03

Châtel Tourisme	04 50 73 22 44
SAEM "Sports et Tourisme"	04 50 73 34 24
Bibliothèque Municipale de Châtel	04 50 16 44 40
Châtel Réservation	04 50 73 30 22
Centrale de réservation	
Forme d'O	04 50 72 04 31
Centre aquatique de Châtel	

Pour joindre la Communauté de Communes

Pays d'Evian Vallée d'Abondance	
CCPEVA accueil général.....	04 58 57 03 00
CCPEVA accueil service eau	04 58 57 03 33
CCPEVA accueil transports	04 58 57 03 78

> accueil@ccpeva.fr

MAIRIE DE CHÂTEL

109, route du Centre

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h 30

- Tél. 04 50 73 23 98
- Mail : mairie@mairiedechatel.fr

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Pour toutes questions/infos liées à :

- l'urbanisme, la voirie, les marchés publics ou l'environnement

114, route de la Dranse

Ouvert du lundi au jeudi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30

Ouvert le vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 16h 30

- Tél. 04 50 16 18 20
- Mail : secretariat-centre-technique@mairiedechatel.fr

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

- Tél. 04 50 73 31 25